



SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

ESAT DU CHAMP FLEURI



PRÉSENTATION

L'ESAT "Le Champ Fleuri" est un Établissement et Service d'Aide par le Travail ouvert depuis 2005. Il a pour but l'insertion socioprofessionnelle de personnes en situation de handicap.

Nous avons un agrément pour accueillir 64 ETP (équivalent temps plein) d'adultes en situation de handicap. L'encadrement est assuré par une équipe pluriprofessionnelle sur différentes filières métiers distribués sur 2 sites : Cléon et Petit-Quevilly (siège de l'association).

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

Projets • P. 2

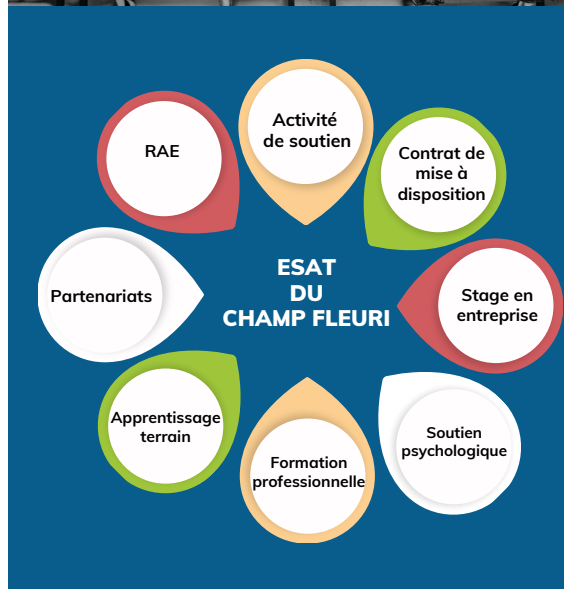
Orientations stratégiques
• P. 3

OFFRE DE SERVICE

- Un accompagnement professionnel sur 4 filières métiers : sous-traitance, espaces verts, prestation de services et aménagement intérieur
- Un accompagnement médico-social individualisé
- Un plateau technique opérationnel et adaptable
- Une ouverture vers le milieu ordinaire du travail par divers moyens (stages en entreprise, mise à disposition, convention d'appui, etc.)

4 ATELIERS - 13 METIERS

SOUS TRAITANCE	ESPACES VERTS	PEINTURE	PRESTATION DE SERVICES
Agent de conditionnement	Ouvrier paysagiste	Peintre en bâtiment	Agent d'entretien des locaux
Préparateur de commande	Maçon paysagiste	Plaquist	Commis de cuisine
Préparateur e-commande	Maraicher		Repasseur (se)
Magasinier			Couturier (e)



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Nous accompagnons des femmes et des hommes en situation de handicap intellectuel ou psychique ou cérébrolésé.

La tranche d'âge majoritaire est de 30 à 34 ans. Il y a une majorité d'hommes.

Une majorité des personnes accompagnées viennent du milieu ordinaire.

Les personnes accompagnées à l'ESAT vivent de plus en plus en appartement autonome avec ou sans aide extérieure (SAVS, protection juridique).



CRÉDIT PHOTO : @NEXEM @JEANNEACCORSIN

PROJETS

Bien que l'ESAT du Champ Fleuri tente de se rapprocher au plus près d'une entreprise "ordinaire", il est important de **personnaliser le parcours** de la personne pour permettre une corrélation entre sa volonté, ses capacités et son poste de travail.

Pour adapter et individualiser le parcours, l'équipe de professionnels s'appuie sur des outils tels que :

LE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Il permet l'identification et la définition d'objectif et les moyens à mobiliser pour les atteindre. Il se formalise par un contrat d'aide et de soutien par le travail.

L'ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL

Cela passe par l'identification des tâches à attribuer, Le moniteur d'atelier s'assure que le poste de travail soit parfaitement adapté aux besoins de la personne accompagnée.

LA RESPONSABILISATION

D'une importance capitale, elle invite les travailleurs à exprimer leurs attentes et leurs besoins sur diverses problématiques liées à l'établissement ou au collectif.

LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Tout comme La responsabilisation, la reconnaissance des compétences est également un levier pour favoriser leur auto-détermination, elle peut prendre la forme d'une reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) qui est une certification reconnue par le ministère en charge de l'Éducation nationale ou le ministère en charge de l'Agriculture.

UN APPUI MEDICO SOCIAL

L'accompagnement médico-social est quotidien, il s'articule entre l'éducatrice spécialisée, la psychologue, la Technicienne en Economie Sociale Familiale, les moniteurs d'atelier et la direction, grâce à la communication. Elle se traduit par de l'écoute, de l'observation et de la disponibilité pour répondre aux besoins divers de la personne accompagnée.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'ESAT est une passerelle vers le milieu ordinaire de travail pour les personnes qui le souhaitent et qui en ont les capacités. Plusieurs types d'expériences sont possibles comme des stages ou des mises à disposition.

DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Dans un souci de développement continu de l'ESAT, nous avons à cœur d'effectuer une recherche perpétuelle de nouvelles activités intéressantes qui permettent une montée en compétence de nos personnes accompagnées.

EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Via le Conseil de Vie Sociale (CVS), les groupes de parole, la commission repas et la commission Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le travailleur est invité dès que possible à s'exercer à sa citoyenneté (organisation d'élection en condition réelle etc.)

EXPRESSION ET PARTICIPATION DES FAMILLES

Via les réunions annuelles, les festivités, les enquêtes de satisfaction ou la rencontre des professionnels de l'établissement

OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR / ACTIONS CITOYENNES

L'ESAT s'engage pour la lutte contre le cancer du sein via la confection d'oreillers à titre gratuit , la confection de rubans et une marche au départ de notre établissement, nous effectuons aussi la revalorisation de nos déchets alimentaires et nous nous impliquons dans diverses activités de bénévolat citoyen comme le ramassage de déchets et le nettoyage d'espaces naturels.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE 1 INSERTION PROFESSIONNELLE

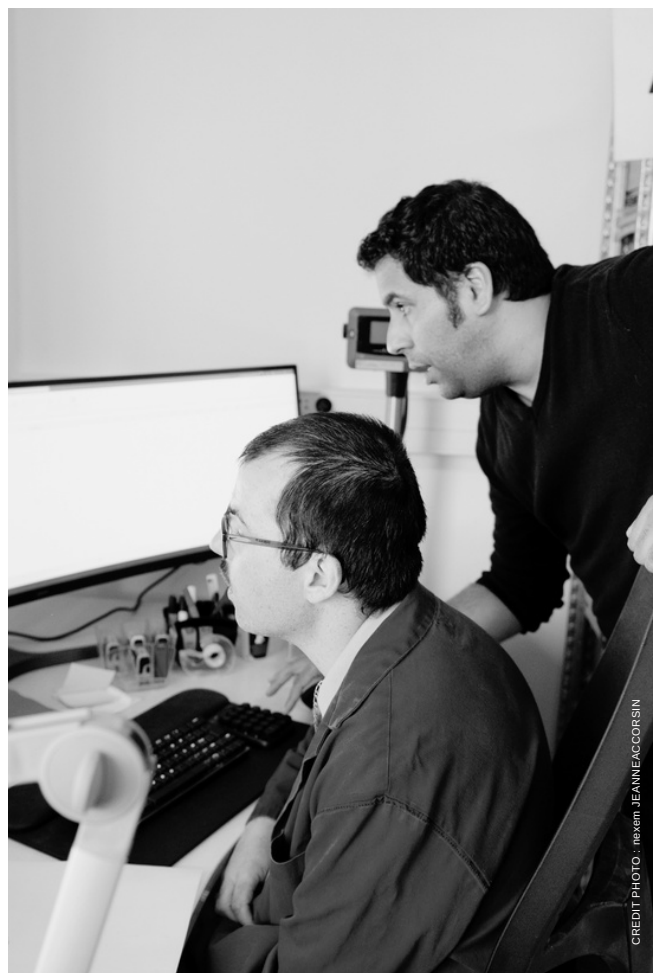
- Accompagner les entreprises et le grand public à mieux connaître l'ESAT
- Accompagner les travailleurs handicapés (TH) vers la transition ESAT-Milieu ordinaire par l'ouverture sur de nouveaux métiers
- Accompagner les travailleurs handicapés (TH) vers la transition ESAT-Milieu ordinaire en renforçant le soutien sur la posture professionnelle
- Accompagner les travailleurs handicapés (TH) vers la transition ESAT-Milieu ordinaire en renforçant le soutien sur les apprentissages de base (lecture, écriture, calcul)

AXE 2 AUTONOMIE ET RESPONSABILISATION DES TRAVAILLEURS

- Renforcer le soutien à la mobilité, à l'autonomie dans les déplacements
- Développer un parcours de formation individualisé et les formations qualifiantes à destination des travailleurs
- Rendre les travailleurs autonomes dans les missions qui leur sont confiées
- Développer les compétences informatiques des travailleurs handicapés
- Se respecter entre soi

AXE 3 SANTÉ AU TRAVAIL

- Réduire l'absentéisme au travail
- Promouvoir l'activité physique
- Prévenir les risques psycho-sociaux



AXE 4 ÉVOLUTION DES MÉTIERS

- Renforcer l'accompagnement éducatif et social
- Promouvoir le métier de moniteur d'atelier
- Favoriser l'autodétermination des travailleurs handicapés
- Valoriser les rôles sociaux

AXE 5 QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

- Organiser le management de la qualité et de la gestion des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS)